

Un service de transport accompagné, à la demande

Le service « **Transport Solidaire** » est un service de transport à la demande à vocation sociale financé par le Pays des Sources.

Les chauffeurs vous accompagnent et vous aident pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives...

Pour qui ?

Ce service s'adresse **aux habitants du Pays des Sources, sans véhicule et/ou sans permis** (personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, jeunes)

Sous condition d'adhérer au service.

Comment adhérer ?

Pour adhérer au service, il suffit de **s'inscrire** en mairie et de s'acquitter (lors du premier transport) de la **carte d'utilisateur** fixée à **2 € par personne**.

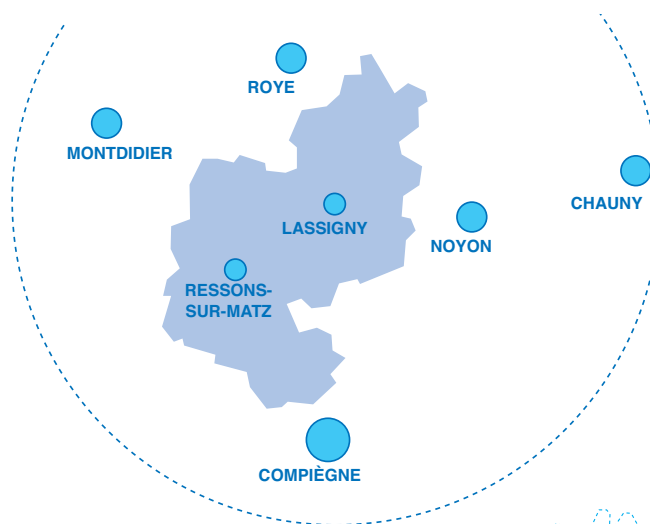
Par quel moyen ?

Le service est doté d'un véhicule climatisé et équipé pour le transport des enfants. Il peut transporter **jusqu'à 3 personnes**.

Pour aller où ?

Suivant les motifs de votre déplacement vous pourrez aller :

- pour **les courses**, sur le Pays des Sources (supérettes, marchés, commerces locaux...)
- pour **raison médicale**, jusqu'à 30 km autour du Pays des Sources (Compiègne, Montdidier, Roye, Chauny...)
Sauf déplacements pris en charge par l'assurance maladie.



- pour **les démarches administratives**, dans l'arrondissement de Compiègne.



Quand ?

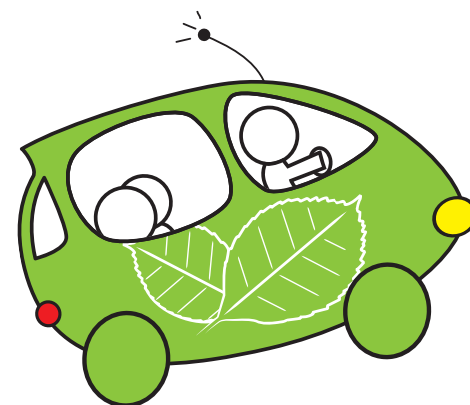
Les transports se font

du **lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h30
et
de 13h30 à 18h30.

Comment réserver ?

Pour utiliser le service de « Transport Solidaire », il faut réserver :

- par **téléphone au 03 44 42 71 10** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- au moins **une semaine à l'avance**, selon les disponibilités,

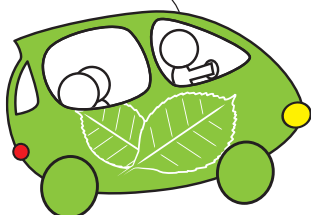


€ Quel tarif ?

- Le temps facturé commence dès l'arrivée du chauffeur chez vous.
- Le tarif est fixé à **3 € par heure et par personne transportée** (incluant un forfait de 60 km).
- Le transport est gratuit pour les moins de 10 ans (accompagnés d'un adulte).
- La 1^{ère} heure est due en entier. Puis la facturation se fait par tranche de 30 min (toute tranche entamée est due).
- Le kilomètre au-delà du forfait est facturé à **0,50 €**.

Exemple pour une personne :

1 heure	3 €
1 heure et demie	4,50 €
2 heures	6 €



Agrément qualité « service aux personnes » N°E/05/02/07 E 060 Q 004

En résumé, le **Transport Solidaire**

C'est facile!

1 S'inscrire en mairie

Les inscriptions se font uniquement en mairie.

2 Réserver une semaine à l'avance

Par téléphone au

03 44 42 71 10

(Centre Social Rural de Ressons-sur-Matz)

*Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30*

3 Se laisser transporter à destination...

4 Régler au retour

Si possible en **espèces** ou bien par chèque.
Le chauffeur vous remettra un reçu avec le relevé du transport effectué.

Allons y ensemble !



« Le Transport Solidaire » est un service de transport à la demande mis en place par la Communauté de Communes du Pays des Sources et les Centres Sociaux Ruraux de Lassigny et de Ressons-sur-Matz.

Édition août 2011

Ce service est soutenu par l'Europe (FEDER), l'État (FNADT), la Région (FRAPP).

